

2023-2024



Avec la collaboration
financière de :

Québec





LE CONCEPT

Le concept Jouer pour jouer est basé sur la pratique récréative d'un sport ou d'une activité physique.

Il est axé sur l'initiation à l'activité sans concurrence, sans classement, sans arbitre et sans entraînement. Les enfants sont amenés à **bouger pour s'amuser**.

MISSION

Faire bouger les jeunes qui ont peu ou pas nécessairement l'opportunité de s'inscrire dans les ligues sportives. Toutes les **activités** offertes aux enfants sont **gratuites**.

OBJECTIFS

L'accent est mis sur:

- la motricité
- l'estime de soi
- développer à son rythme les habiletés requises sans la pression de la compétition

POUR QUI & DURÉE

Les enfants âgés entre **6 à 12 ans**

Activité répétitive d'une durée minimale de **6 semaines consécutives**.



ORGANISMES ADMISSIBLES

- Organismes à but non lucratif
- Municipalités, villes et MRC

DÉPENSES ADMISSIBLES

- Montant maximal de 2 000 \$
 - 500 \$ pour l'achat de matériel
 - 1 500 \$ pour payer la ressource humaine
- L'activité doit se dérouler sur une période minimale de 6 semaines consécutives



MODALITÉS

- Le paiement de la subvention est conditionnelle au dépôt des factures et du rapport d'activités suite à l'approbation du projet.
- L'organisme fournira à l'URLSM des photos du matériel ou de l'activité à des fins promotionnelles.
- Un organisme ne peut faire une demande pour un projet déjà financé par le même ministère du Québec ou par un autre programme de l'URLS.

DÉPÔT DE PROJET

FORMULAIRE DE DÉPÔT

INFORMATIONS

Dominique Castonguay, conseillère en loisir
dominique.castonguay@urlsmauricie.com
819-691-3075 poste 6539

